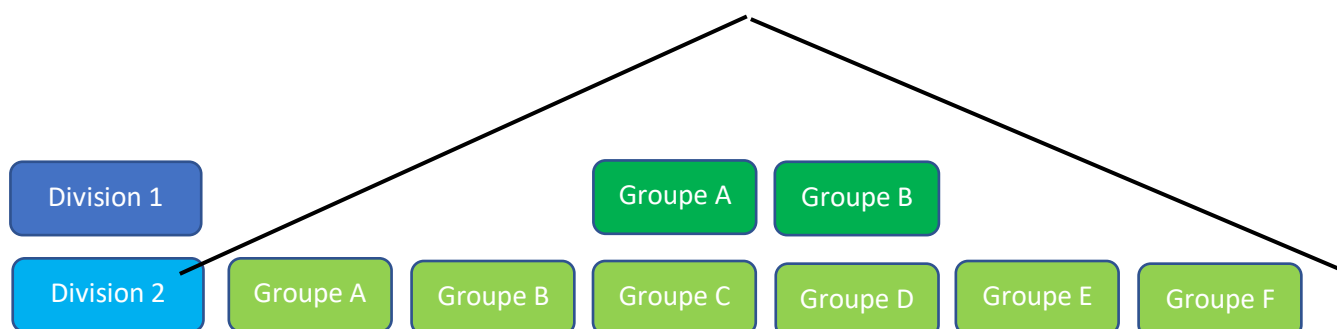


## CDC V 2022

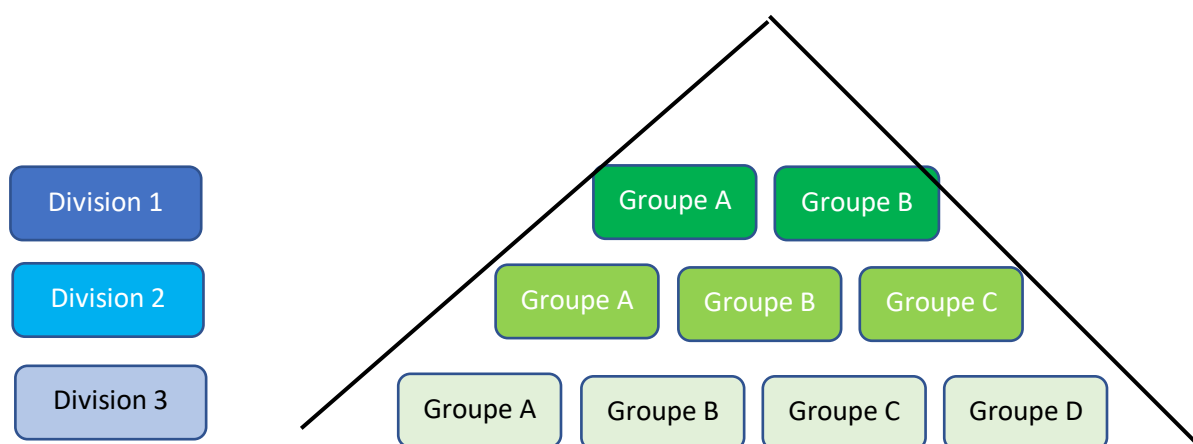
- 22 nouvelles équipes inscrites ce qui porte le total d'équipe du CD67 à 68 (dont 4 en CRC)
- Toutes les équipes joueront au moins 3 fois sur 7 à domicile.
- Si un club à 2 équipes dans le même groupe, chaque adversaire se déplacera une fois dans ce club et le recevra la seconde fois.
- Toutes les équipes d'un club, tout groupe confondu, joueront toujours en même temps à domicile ou à l'extérieur (sauf demande spécifique d'un club)
- Le nombre important d'équipe en seconde division nous obligera à créer une troisième division en 2023 et à adapter les relégations en 2022.
- En division 1 les équipes classées 6,7 et 8ème descendront en division 2 en 2023
- En division 2 les équipes classées 5,6,7 et 8ème descendront en division 3 en 2023
- Le premier de chaque groupe accèdera à la division supérieure en 2023

## En 2023

- Création d'une troisième division en CDC-V
- Limitation de la deuxième division à 3 groupes comme en CDC-Open
- Conservation de deux groupes en division 1
- Retour à 1 montée et 2 descentes par groupe (sauf répercussions des divisions supérieures)



La base de la pyramide est trop large à la suite de l'inscription des nombreuses nouvelles équipes.



La pyramide à une pente beaucoup plus raide qui facilite la gestion des montées et descentes.

Cette structure permettra également d'absorber des nouvelles équipes en 2023 suite au passage de l'âge minimum requis pour participer au CDC Vétérans à 55 ans